

Jeudi 11 août 2022

## 24h motonautiques : fin de l'autorisation donnée par la Ville de Rouen à son organisation

Il y a quelques semaines, le Rouen Yacht Club annonçait l'annulation des 24h motonautiques de Rouen qui étaient prévues à l'automne 2022. Après les annulations de 2020 et 2021, c'est la troisième annulation de suite. La Ville de Rouen a pris acte de cette décision prise par l'association Rouen Yacht Club.

Depuis plus de six mois maintenant, nous traversons une grave crise de l'énergie. Le pouvoir d'achat de nos concitoyens est très fortement impacté, tout comme les budgets des municipalités. Des efforts importants sont demandés à tous, ménages, collectivités, entreprises, notamment en matière de sobriété énergétique. Nous devons être exemplaires.

Le réchauffement climatique, si tragiquement visible cet été à travers des épisodes majeurs et récurrents de canicules, a également des conséquences et nous pousse à agir. Le quadruple champion du monde de Formule 1 Sebastian Vettel a ainsi annoncé qu'il prenait sa retraite en raison du lourd bilan carbone du sport automobile.

Ce contexte difficile, dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, va malheureusement durer. Il impose de faire des choix. C'est la raison pour laquelle la Ville de Rouen a décidé de ne plus délivrer l'autorisation au Rouen Yacht Club d'organiser les 24h motonautiques.

Ces derniers temps la Ville de Rouen a prouvé sa capacité à organiser de grandes fêtes populaires, gratuites et rassemblant beaucoup de monde, en ville et autour de la Seine. Les Nouvelles Fêtes Jeanne d'Arc (160 000 personnes) ont connu un engouement sans précédent, tout comme les Terrasses du Jeudi ou Rouen sur Mer (150 000 visiteurs). La Fête du Fleuve, pour sa deuxième édition seulement, a aussi été un très grand succès. En particulier la performance exceptionnelle du funambule Nathan Paulin, tout en sobriété et poésie, a réuni plusieurs dizaines de milliers de spectateurs sur les ponts et les quais autour de notre fleuve. En 2023, les Rouennaises et les Rouennais accueilleront le monde pour faire la fête du 8 au 18 juin à l'occasion de la 8ème édition de l'Armada.

La Ville de Rouen doit faire des choix. La municipalité continuera d'agir massivement pour des manifestations sportives et culturelles populaires, gratuites, rassembleuses et exemplaires, célébrant notre fleuve et notre ville.